

Rallye de l'honneur pour les jeunes

Contact

Vous souhaitez des compléments d'information ? Contactez-nous :

SMLH : Mme Brigault - Présidente de la SMLH section de la Vendée - bm85lh@gmail.com - Tél. 06 08 16 53 84

ONACVG - Directeur de l'ONACVG de la Vendée - sd85@onacvg.fr

Inscrivez-vous avant le 3 mars 2023
par email à bm85lh@gmail.com

Merci d'indiquer :

- L'élément qui rassemble votre équipe (commune, club sportif ou autre club, lycée, autre groupement, association...)
- Les coordonnées des deux interlocuteurs de votre équipe avec leur n° de téléphone et leur adresse email
- Les noms et prénoms des candidats constituant l'équipe



« Engagement d'hier
Engagement d'aujourd'hui »

Rallye de l'honneur pour les jeunes

« Développer l'esprit civique, transmettre la mémoire des conflits contemporains et promouvoir les valeurs de la République », tels sont les objectifs communs de la SMLH et de l'ONACVG.

Afin de permettre aux jeunes de s'approprier ces engagements, la section de la Vendée des membres de la Légion d'honneur SMLH en association avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ONACVG, organise un « Rallye de l'honneur »,

le samedi 15 avril 2023

Cette manifestation a pour but d'établir des liens entre l'engagement d'hier et l'engagement d'aujourd'hui, en favorisant la rencontre entre jeunes et entre générations.

Vous avez entre 17 et 22 ans ?

Ce rallye est pour vous !

Constituez une équipe de 6 à 9 copains, lycéens, étudiants ou amis de votre commune, ville, lycée, université, centre de formation, club de sport ou autre club...

Venez à la rencontre dans 7 villes de la Vendée, de témoins de l'histoire ou acteurs du devoir de mémoire. Rencontrez des acteurs d'aujourd'hui engagés dans des actions civiques, d'entraide et de solidarité.



Départ / Arrivée à La Roche-sur-Yon



mémoire et solidarité

Rallye de l'honneur pour les jeunes

Faites étape dans chacune des 7 villes de la Vendée, sélectionnées sur des éléments historiques, pour y puiser matière à réflexion sur l'engagement citoyen.

Chaque équipe doit réaliser le parcours complet. Elle s'organisera en 3 sous équipes, chacune d'elles se rendant en voiture dans 2 villes-étapes. Le temps du parcours n'a pas d'incidence. A chaque étape, les concurrents répondront à des questions sur des thèmes associés à des acteurs engagés d'hier et d'aujourd'hui. Si vous ne disposez pas d'un véhicule, vous pouvez être accompagnés par des personnes de votre choix.

Votre passeport individuel sera renseigné à chaque étape.

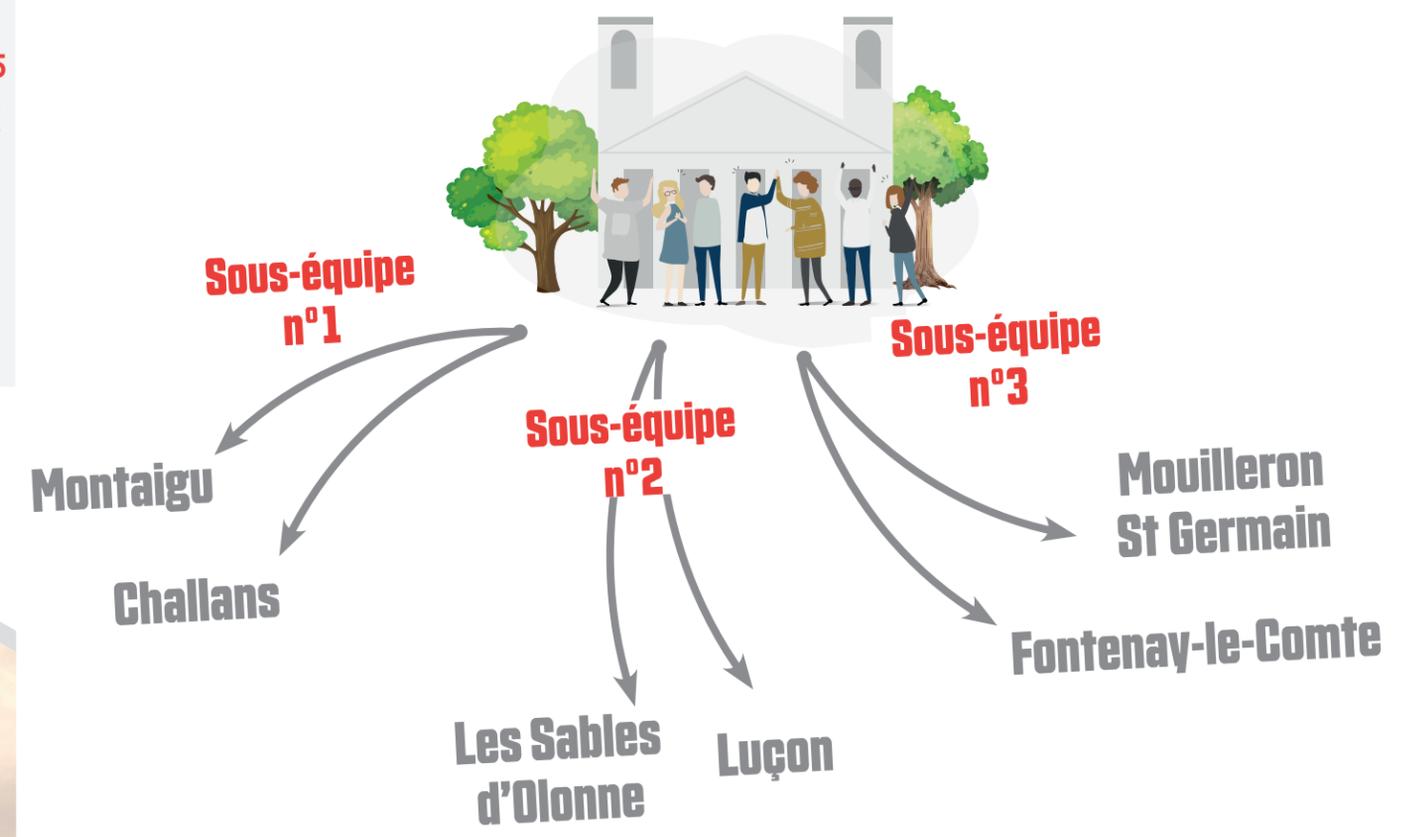


A l'inscription, vous recevrez un dossier détaillé décrivant l'organisation et précisant les modalités pratiques.

| | | | | |
|---------------------------|-------------------------|----------------------|-----------------------|---------------|
| NAUFRAGE EN MER | MUSÉE | SKIPPER | PILOTE D'ESSAI | ENVIRONNEMENT |
| L'OCCUPATION | CLEMENCEAU | SAPEURS-POMPIERS | LA RÉSISTANCE | |
| PROTECTION CIVILE | LE MAQUIS | PARACHUTAGE EN 39-45 | SURVOL DE ZONES | |
| JEUNES EN SERVICE CIVIQUE | FORMATION DE MILITAIRES | MAIRE D'UNE COMMUNE | DE LATTRE DE TASSIGNY | |
| SAUVETEUR EN MER | SÉCURITÉ CIVILE | CONDUITE ROUTIÈRE | ÉTHIQUE ET SPORT | |

Les étapes

Départ de toute l'équipe La Roche-sur-Yon



Vous rencontrez des jeunes sapeurs pompiers, des jeunes de la protection civile, des historiens, un commandant de brigade de gendarmerie, le colonel qui dirige le Centre Militaire de Formation Professionnelle, des responsables de la protection de l'environnement, de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer, le Maire d'une commune, des responsables du comité de Vendée de la Jeunesse et des Sports....

Rallye de l'honneur pour les jeunes

Cérémonie de remise des prix et d'annonce des résultats

La cérémonie sera présidée par **M. le Préfet Gérard GAVORY** en présence de parlementaires dans les salons de la Préfecture

le mercredi 3 mai 2023 à 18h00

La première équipe gagnante recevra une invitation à se rendre gratuitement à l'**Assemblée Nationale**. Elle sera accueillie par les jeunes Députés de la Vendée qui les guideront dans ce haut lieu de la démocratie.

La seconde équipe gagnante survolera en **ULM**, avec l'aéroclub de Saint-Georges de-Montaigu, les zones de parachutages d'Aizenay et de Dompierre-sur-Yon.

Tous les participants recevront des cadeaux et une attestation de participation.

Qui sommes-nous ?

La SMLH
La **Société des membres de la Légion d'honneur**, créée en 1921, rassemble les personnes distinguées dans l'Ordre de la Légion d'honneur, elle les encourage à poursuivre leur engagement au service de la nation. Ses actions sont fixées par ses missions : - concourir au rayonnement des valeurs et de la culture de la France – promouvoir les valeurs incarnées par la Légion d'honneur - contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse et participer à des actions de solidarité nationale tout en renforçant les liens d'entraide entre les membres. Le projet associatif de la SMLH vise à remplir ses missions et a l'ambition de placer la Légion d'honneur au cœur de la nation. Notre section vendéenne organise des actions pour la jeunesse depuis plus de 15 ans.

L'ONACVG
L'**Office national des anciens combattants et victimes de guerre** remplit trois missions : la reconnaissance et la réparation, la solidarité, et la mémoire. Il est également le guichet unique pour les rapatriés, les harkis et leurs familles. L'ONACVG est l'opérateur majeur de la politique mémorielle développée par le ministère des Armées au niveau national et sur l'ensemble du territoire. Les actions de l'Office visent ainsi à célébrer, partager, et transmettre la mémoire des conflits contemporains et les valeurs de la République, notamment en direction des jeunes générations. Des projets et des actions pédagogiques innovants sont mis en place dans toute la France avec le concours des 105 services de proximité et des 18 missions interdépartementales mémoire et communication (MIMC). L'Office gère et valorise également les lieux de mémoire dépendant du ministère des Armées: 9 hauts lieux de la mémoire nationale, 274 nécropoles nationales et 2 200 carrés militaires.